

Séance du 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	11

L'an deux mille vingt six
Le vingt mars

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FOURNIER Daniel

Présents : M. BLANQUE Pierre - Mme LINTZ Ghislaine - M. ECHARD Vincent - Mme RODRIGUEZ Noémie – M. FOURNIER Daniel - Mme GAURENNE Sylvie – M. GAURENNE Olivier - M. PINEDE Jean-Marie - Mme HEIDMANN Coralie - M. PALAU Christophe – Mme PAGES FONSAGRIVE Emilie

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 16 mars 2026

Objet de la Délibération :
Election du Maire

2026/010

VU les articles L. 2122-1, L. 2122-4 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales

Le président demande s'il y a des candidat(e)s.
La candidature suivante est présentée :
- M. BLANQUE Pierre

Extrait du registre

Le président invite le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, à l'élection du maire.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins :11

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 1

Suffrages exprimés : 9

– M. BLANQUE Pierre a obtenu neuf voix.

Monsieur BLANQUE Pierre, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

